



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT  
D'EXPLOITATION DE DEUX  
REPRESENTATIONS DU SPECTACLE INTITULE  
"DANS LA MAISON DU GRAND CERF" PAR LA  
COMPAGNIE PATACONTE DANS LES  
BIBLIOTHEQUES EST ET OUEST**

**DÉCISION N° DM-22-163  
EN DATE DU 06 MAI 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de la Compagnie Pataconte représentée par Monsieur Dominique Moral, en sa qualité de président, dont le siège social est situé au 11, allée du Clos des petites maisons – 91210 DRAVEIL, le samedi 26 novembre 2022 à 10h30 à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à sept cents euros (700,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la Compagnie Pataconte représentée par Monsieur Dominique Moral, en sa qualité de président, dont le siège social est situé au 11, allée du Clos des petites maisons – 91210 DRAVEIL, un contrat de cession du droit d'exploitation de deux représentations du spectacle intitulé « Dans la maison du grand cerf », le samedi 26 novembre 2022 à 10h30 à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à sept cents euros (700,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220506-lmc1H9565H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/05/2022  
Date de Publication : 06/05/2022